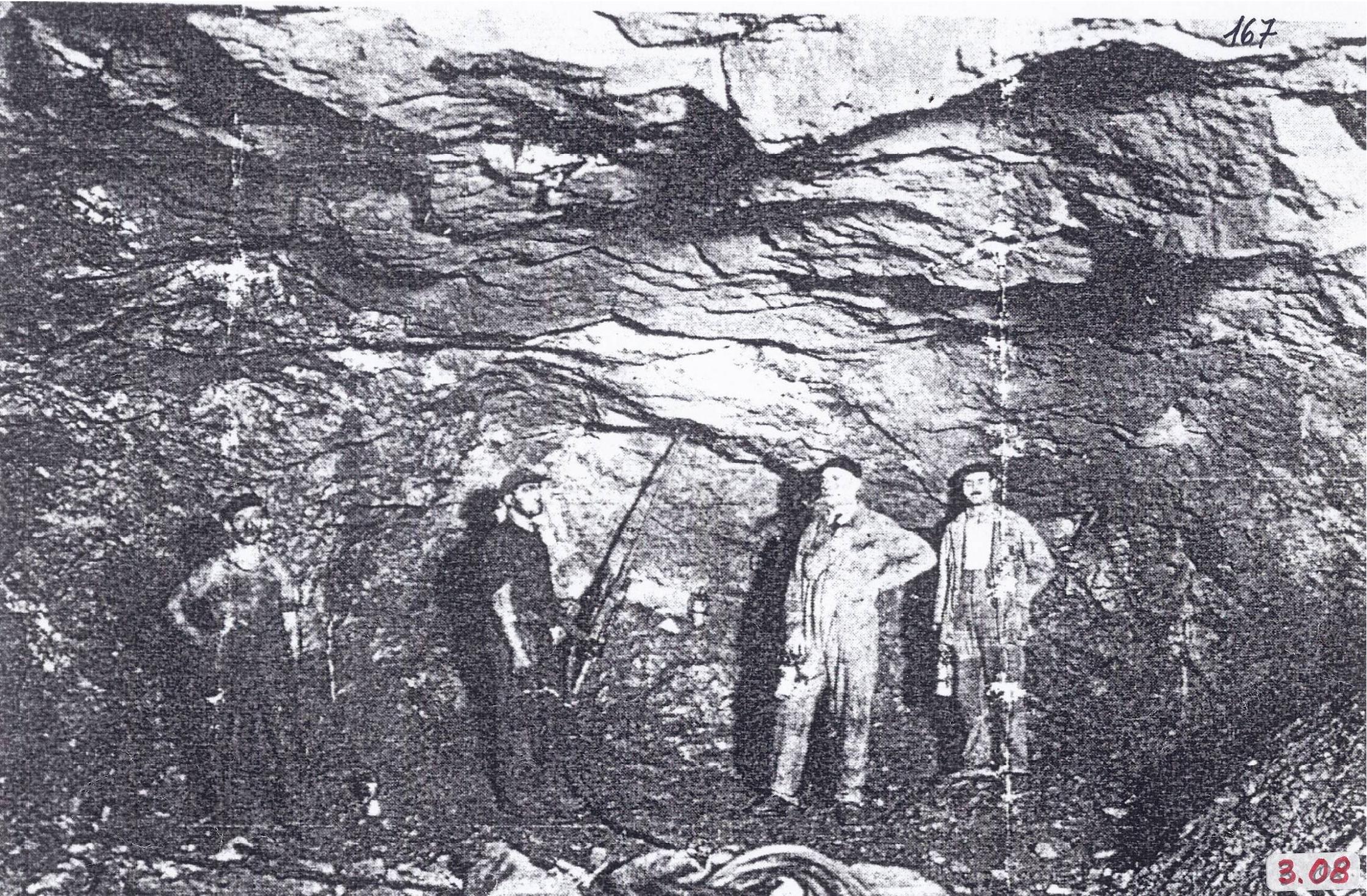


167



3.08

168



3.09

DOMMAGE QUE CES DEUX PHOTOS N'AIENT PAS LA NETTETE DESIREE. CEPENDANT ELLES NOUS PERMETTONT D'AVOIR UNE IDEE DE L'EVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, MEME S'IL N'EST PAS POSSIBLE D'ETABLIR UNE COMPARAISON, AVEC LES MOYENS D'EXPLOITATION MIS EN OEUVRE ACTUELLEMENT. LE PREMIER CLICHE A DU ETRE REALISE AVANT 1945. LORS DE LA VISITE D'UN CHANTIER PAR UN CADRE DE LA DIRECTION ET UN CHEF DE POSTE, EN L'OCCURENCE PARAISSANT ETRE SERIS.

PAS DE CASQUES DE PROTECTION, TANT POUR LES OUVRIERS QUE POUR LE PERSONNEL D'ENCADREMENT. PAS DE MASQUES ANTI-POUSSIERS POUR LES MINEURS. LES MESURES DE SECURITE QUI SERONT EXIGEEES ET IRONT S'AMELIORANT A PARTIR DE 1945, N'AVAIENT PAS L'AIR DE PREOCCUPER OUTRE MESURE LES DIRIGEANTS DES MINES ET USINES DE SALSIGNE.

LES MOYENS D'ECLAIRAGE, PAR LAMPES A CARBURE, N'ONT PAS EVOLUE, ILS SONT LES MEMES QUE DANS LES ANNEES 1920/1930. LES DEUX VISITEURS EN TIENNENT CHACUN UNE, CELLE DU MINEUR EST POSEE DANS UNE ANFRACTUOSITE, ON L'APPERCOIT A LA VERTICALE DU TROU DE MINE QU'IL FORE.

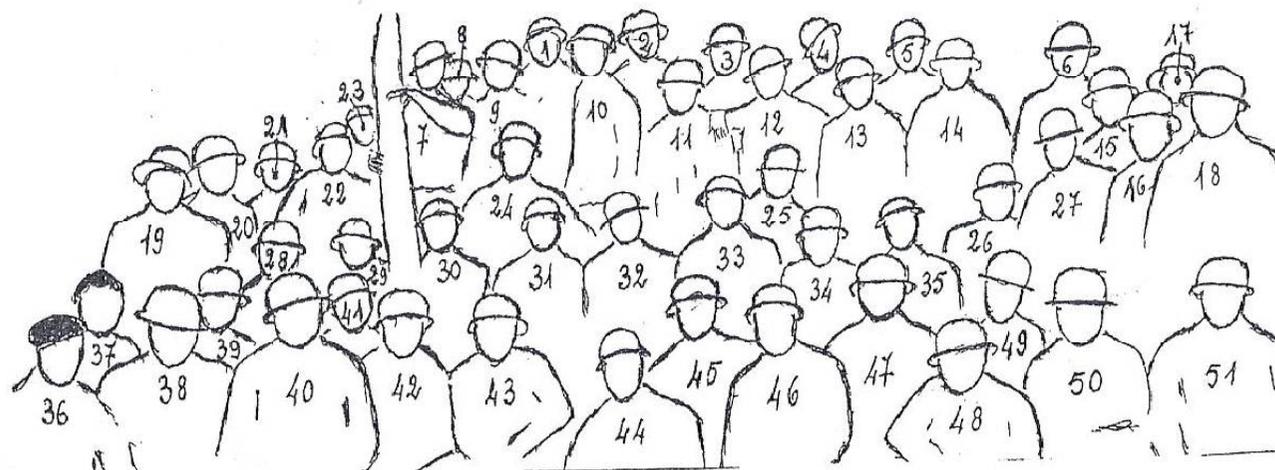
LA PERFORATRICE EST MUNIE DU POUSSOIR, ENCORE RUDIMENTAIRE, QUI LA MAINTIENT BLOQUEE EN PLACE. LE TRAVAIL EST ARRETE, TEMOINS LES BRAS PENDANTS DES MINEURS, POUR CAUSE DE PHOTOGRAPHIE. SUR LE DEUXIEME CLICHE, DATANT DE JANVIER 1980, APPARAISSENT LES AMELIORATIONS : LA PERFORATRICE EQUIPEE D'UN POUSSOIR A TROIS PIEDS QUI LA STABILISE, REDUISANT EN PROPORTION LES EFFORTS DES MINEURS. L'ECLAIRAGE, LAMPE FIXEE AU CASQUE, A EVOLUE, LE CRANE EST PROTEGE, L'OUIE DE MEME PAR DES OREILLERES QUI L'ISOLENT DU BRUIT ASSOUDISSANT, LES HOMMES SONT MUNIS DE MASQUES, FILTRANT L'AIR RESPIRE.

IL A FALLU UN DEMI SIECLE POUR QUE CES MESURES, INDISPENSABLES A LA PROTECTION DES MINEURS EVOLUENT EN LEUR FAVEUR. UN DEMI SIECLE FAIT DE REVENDICATIONS, D'ACTION, DE LUTTES, DE GREVES, ABNEGATION D'OUVRIERS. ET COMBIEN D'INVALIDES, DE SILLICOSES, DE MORTS ?

169



3.10



MINE DE SALSIGNE (AUDE)

MINEURS, BOISEURS, EVACUEURS, PERSONNEL D'ENCADREMENT.

Ils sont tous là, ceux qui faisaient vivre le 5ème niveau par quelques cent cinquante mètres de fond, aux alentours de 1948.

1	14	27	40 Etienne MOUTOU
2	15	28	41
3	16	29	42
4	17	30	43 Simon BEDNARCZIK
5	18	31	44
6	19	32	45
7 ALI	20	33	46 MARTHE
8	21	34	47
9	22 Ignace GEMBAROWSKI	35 Pierre LAFORGUE	48 Anton AJDNIK
10	23	36 BOURGUIGNON	49 Jean MAUREL
11	24	37	50
12 René MAILLET	25	38	51 Simon PEREKRESTOW
13	26	39	